



Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 septembre 2024

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 22

Nombre de procurations : 4

Date d'affichage de la convocation : 10.09.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le seize du mois de septembre à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire à la mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le dix septembre deux mil vingt-quatre, sous la présidence de Madame Béatrice BULOUE, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Annick MARTZ-KOERNER – Nicolas SCHMITT – Gérard CONRAD – Doria BOUDJI – Serge KURT – Nathalie MAUVIEUX – Laurent GUILLO – Armand RUPP - Laurent BAYART – Eric THOMY – Elisabeth DEISS - Valérie GUERALT - Sylvie RISSE – Sébastien BOUREL – Julie LINGELSER – Sophie DIEMER – Ornella PFEIFFER – Henri BECKER – Hervé DIEBOLD – Philippe ROSER – Jean-Charles WILLM

Étaient absents excusés représentés :

Monsieur Eric LEHMANN donne procuration de vote à Madame Julie LINGELSER
Madame Lydie MOUGEL donne procuration de vote à Monsieur Henri BECKER
Madame Cathie PETRI donne procuration de vote à Madame Annick MARTZ-KOERNER
Monsieur Jean-Claude WORRINGEN donne procuration de vote à Monsieur Serge KURT

Était absent excusé :

Monsieur Grégory RICHERT

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOUE, Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 19 septembre 2024

Publié sur le site internet de la commune le 19 septembre 2024

Le Maire, Béatrice BULOUE



15. Avenant au bail pour l'installation d'antennes relais dans le clocher de l'église catholique

Conseillers
élus : 27

Conseillers
en fonction : 27

Conseillers
présents : 22

Conseillers
absents : 5
dont 4 avec procuration

La commune de Mundolsheim a signé en 2017 une convention avec Free pour l'installation d'antennes relais 3 G et 4G dans le cocher de l'église catholique.

Depuis cette date, le contrat de bail a été repris par OnTower, qui a sollicité auprès de la commune l'ajout d'antennes 5G pour Free et d'antennes multi technologies pour SFR.

Un avenant a donc été négocié, prévoyant le versement d'une redevance d'occupation de 7 500 € par an et par opérateur, et la reconduction par anticipation du bail pour une période de neuf années à compter de la signature de l'avenant.

Des mesures ont été réalisées avant changement de technologies, et seront de nouveau réalisées après.

Madame le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à signer ledit avenant.

Le conseil municipal,

après en avoir délibéré,

AUTORISE Mme le Maire ou son.s.a représentant.e à signer l'avenant au bail avec la société ONTOWER pour l'installation d'antennes relais dans le clocher de l'église catholique.

ADOpte A L'UNANIMITE

Par 23 Voix Pour

3 Abstentions : Hervé DIEBOLD – Philippe ROSER – Jean-Charles WILLM

Mundolsheim, le 19 septembre 2024

Le Maire,




Béatrice BULOUE

Le secrétaire de séance,


Nicolas SCHMITT